



# 20 VENISE 25 CARNAVAL

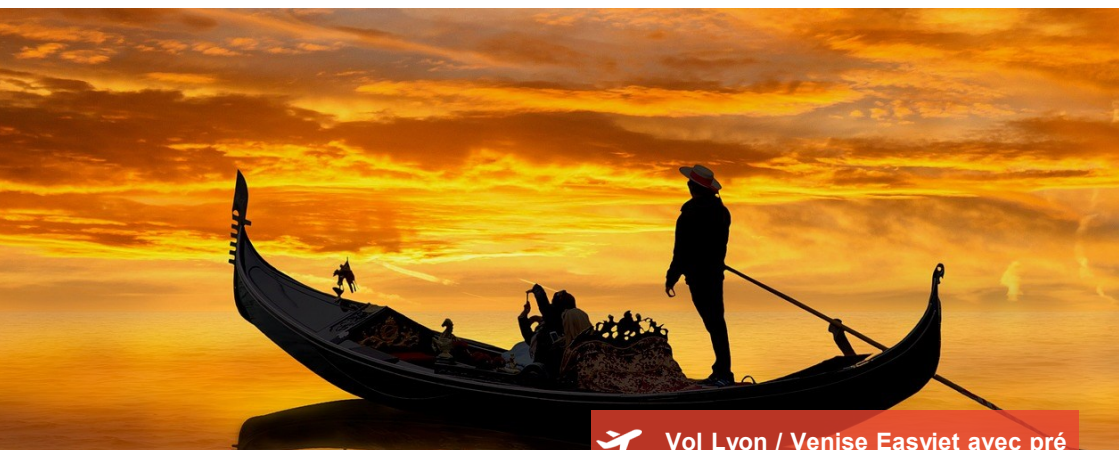
# COURT SÉJOUR CULTUREL

2

Pour vous permettre de découvrir de grandes villes européennes, seul ou en couple, nous vous accordons une participation pour vous et votre conjoint.

	Adhérent	Conjoint	Enfant 15-22 ans	Enfant 12-14 ans	Enfant -12 ans
Participation du COS 38	300 €	250 €	250 €	250 €	200 €

## VENISE SPECIAL CARNAVAL



Le Carnaval de Venise est sans aucun doute l'évènement le plus féérique d'Italie. Durant cette période, la ville se transforme en une scène de théâtre gigantesque, en un tourbillon de masques et de costumes où chacun joue un rôle. Le charme du carnaval c'est l'atmosphère qui s'en dégage, une émotion sans cesse renouvelée à travers les ruelles et les places où déambulent d'énigmatiques personnages.

### 2 dates proposées

Du 21 au 24 février 2025 ou du 27 février au 02 mars 2025

Les participants seront positionnés sur une des 2 dates. Assurez-vous de vos disponibilités.



**Vol Lyon / Venise Easyjet avec pré-acheminement de Grenoble via Voiron et Bourgoin**



**30 participants**



**Adhérent: à partir de 299€ / Conjoint: à partir de 349€**



**4 jours et 3 nuits**



**Formule tout compris: transport (vol et transferts), hôtel, petits déjeuners, pass Vaporetto, assurance multirisque**



## Descriptif séjour

### Jour 1

Transfert en autocar Grand Tourisme vers Gare de Lyon St Exupéry avec ramassage à Grenoble, Voiron et Bourgoin Jallieu. Décollage de l'aéroport de Lyon St Exupéry et arrivée à l'aéroport de Venise. Navette avec assistance Francophone pour se rendre à l'**hôtel \*\*\* situé à Mestre** (10 mins du centre de Venise en vaporetto). Votre guide vous distribue **vos tickets vaporetto** qui vous permettront de vous déplacer à volonté sur la lagune de Venise pendant vos séjours. **Visite libre** de la place St Marc, le Pont des Soupirs, le Palais des Doges. **Déjeuner et après-midi libres** à Venise pour profiter du Carnaval. Retour à l'hôtel \*\*\* avec votre Pass Vaporetto (10 mins du centre de Venise). **Dîner et soirée libres** - nuit.

### Jours 2 et 3

Après le **petit déjeuner**, journée libre pour profiter du Carnaval ou pour visiter les îles de la Lagunes à l'aide de vos Pass Vaporetto : visitez l'île de Burano et ses superbes maisons de couleurs, l'île de Murano pour observer le travail d'un souffleur de verre etc... Déjeuner et après-midi libre sur Venise pour profiter du Carnaval. Retour à l'hôtel \*\*\*. **Dîner et soirée libres** - nuit.

### Jour 4

Après le **petit déjeuner**, temps libre à Venise. Profitez de votre dernière journée sur la Presqu'île. Déjeuner libre. Transfert à l'aéroport de Venise avec assistance Francophone. **Décollage de Venise** et arrivée à **Lyon St Exupéry**. Transfert en autocar Grand Tourisme de la Gare de Lyon St Exupéry pour une dépose à Bourgoin, Voiron et Grenoble.

## Bon à savoir

- Copie du passeport ou CNI en cours de validité à transmettre lors de votre inscription.
- Type de chambre : double, twin, individuelle (pas de chambre triple ou quadruple possible)





## Grille tarifaire

	Nb adulte / chambre	Adhérent	Conjoint	Enfant (ado) 12-22 ans	Enfant -12 ans
Prix adhérent	2 adultes	299€	349€	349€	399€

Tarif public en chambre double : 599€

Supplément individuel: +90€

## Prestations incluses

- Le transfert en autocar Grenoble / Voiron / Bourgoin <=> aéroport de Lyon St Exupery
- Le transport aérien sur vols réguliers Easyjet
- Accueil et assistance par notre accompagnateur à Venise
- Transfert à votre hôtel avec assistance francophone A/R
- Hébergement en hôtel 3\* à Mestre-Venezia ou similaire et taxe de séjour
- 3 x Petit(s) Déjeuner(s) à l'hôtel \*\*\* et pass Vaporetto 3 jours
- 1 bagage/pers sous le siège taille maximum 45 x 36 x 20 cm
- Accompagnateur COS 38
- Assurances annulation rapatriement

## Prestations non incluses

- 1 bagage en soute 20 kg sur Easyjet à partir de +90€ par pers.
- 1 bagage en soute 15 kg sur Easyjet à partir de +80€ par pers.
- 1 bagage format 56x45x25 cm au maximum, poignées et roues comprises à partir de +65€ par pers.

## Pièces obligatoires pour votre inscription

**Ressortissants français** : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité sur toute la durée du séjour.

**Autres nationalités** : nous vous invitons à consulter directement les autorités compétentes (consulat, ambassade...), pour connaître les modalités de séjour en Italie et de vérifier la validité des documents avant de vous inscrire.



## La date limite des inscriptions

Quand vous inscrire ? Votre demande d'inscription doit être enregistrée sur votre [espace perso](#) ou arriver par courrier en date limite jusqu'au **21 juin 2024** au COS 38.

## La participation du COS 38

Pour vous permettre de profiter pleinement de nos courts séjours et de vous évader en 2024, le COS 38 vous accorde une participation pour vous, votre conjoint et vos enfants jusqu'à 22 ans suivant le tarif public de votre séjour.

Tous les tarifs présentés dans la brochure sont déduits de la participation du COS 38.

Le prix public s'applique aux autres participants et aux enfants de plus de 18 ans non scolarisés.

Adhérents retraités : participation du COS 38 égale à 50% de celle d'un adhérent actif pour l'adhérent et son conjoint (2 places sont réservées annuellement pour les adhérents retraités).

## Votre demande d'inscription

Vous pouvez faire votre demande sur l'espace perso ou joindre le bulletin d'inscription (page 8) accompagné **des pièces justificatives suivantes** :

### Enfant de l'adhérent

- Livret de famille de l'enfant
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage (pour les enfants de 18 à 22 ans)

### Enfant du conjoint de l'adhérent

- Livret de famille de l'enfant
- Avis d'imposition de l'adhérent et du conjoint à la même adresse
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage (pour les enfants de 18 à 22 ans)

### Participant en situation de handicap

- Une participation de 90% du tarif public pour l'enfant (jusqu'à 22 ans), le conjoint ou l'adhérent en situation de handicap, dans la limite de 400€.
- Valable une fois dans l'année civile

## Plans de vols théoriques aérien

### Du 21 au 24 février 2025

- Aller le Vend. 21 Fév. 2025 à 11h25 de Lyon St Exupéry -> Venise Marco Polo à 12h45
- Retour le Lundi 24 Fév. 2025 à 19h25 de Venise Marco Polo -> Lyon St Exupéry à 20h50

### Du 27 février au 02 mars 2025

- Aller le Jeudi 27 Fév. 2025 à 08h55 de Lyon St Exupéry -> Venise Marco Polo à 10h15
- Retour le Dim 02 mars 2025 à 17h45 de Venise Marco Polo -> Lyon St Exupéry à 19h10



## Après votre demande d'inscription

**La sélection** : les places des participants sont limitées. Le COS 38 a instauré des critères de sélection dans le cas où le nombre de demandes d'inscription dépasserait le nombre de places disponibles. Ces critères sont :

- **Critère n°1** : Le respect de la date limite d'inscription.
- **Critère n°2** : Priorité à l'adhérent qui s'inscrit seul, avec son conjoint ou avec un autre adhérent pour un court séjour culturel. Priorité à l'adhérent qui s'inscrit avec ses enfants et/ou ceux de son conjoint de 3 à 22 ans scolarisés (date de départ définissant l'âge de l'enfant) pour un court séjour familial.
- **Critère n°3** : Priorité aux adhérents n'ayant pas participé à un court séjour culturel / familial durant les 5 dernières années (le COS 38 peut remonter jusqu'aux 10 dernières années suivant le nombre de demandes)
- **Critère n°4** : Priorité à l'adhérent placé en liste d'attente sur le même court séjour culturel ou familial sur l'année N-1 et/ou N-2
- **Critère n°5 (uniquement pour les courts séjours familiaux)** : Priorité à l'adhérent inscrit avec au moins un enfant de 11 ans de l'adhérent et/ou de son conjoint\* (date de départ définissant l'âge de l'enfant) pour un court séjour familial (sous réserve de gratuité)
- **Critère n°6** : Priorité à l'adhérent n'ayant pas bénéficié d'une participation COS 38 des séjours sur les 10 dernières années (Nos locations).

Ces critères de sélection assurent un roulement qui permettent aux adhérents jamais partis d'être prioritaires. Toute inscription avec une personne dont le prix adhérent COS 38 ne s'applique pas ne sera pas prioritaire.

**L'inscription** : après la date limite des inscriptions, votre demande vous engage définitivement.

**La confirmation** : si votre inscription est sélectionnée, une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail après la date du 21 juin 2024.

---

## Le règlement

Lors de votre confirmation d'inscription reçue par mail, vous recevrez les modalités de règlements. Votre solde du séjour devra être réglé au 05 janvier 2025.

**Vous aurez plusieurs moyens de règlements** : virement, chèque bancaire ou postal à l'ordre de Magic Evasion , chèques vacances (envoi en recommandé avec accusé de réception).

**Votre acompte** : vous aurez un délai maximum de 4 jours après votre confirmation d'inscription pour régler votre acompte par virement (le RIB de Magic Evasion vous sera transmis lors de la confirmation). Le règlement de votre acompte conditionnera votre inscription. Passé ce délai, votre inscription sera annulée, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.




## Notre prestataire

### Magic Evasion



Depuis 1992, **Magic Evasion** organise des courts et longs séjours sur-mesure à des tarifs attractifs : parcs à thème, capitales européennes, croisières, hôtels-clubs...

**Contact:** Céliane Ollivier  [celiane.ollivier@magicvasion.com](mailto:celiane.ollivier@magicvasion.com)  04 72 40 92 48

 22 quai Fulchiron - 69005 Lyon

## Les conditions générales de vente et d'assurances

Pour chaque séjour, le COS 38 a décidé d'inclure l'assurance multirisque.

**Plans de vols théoriques :** les horaires sont au départ de l'aéroport de Lyon St Exupéry et sous réserve.

Vous trouverez ci-dessous les conditions générales de vente ainsi que d'assurance :

- **Conditions générales de vente :** frais d'annulation de 70 % du montant total du voyage par personne jusqu'au 22 Janvier 2025, au-delà, les annulations éventuelles devront être réglées en totalité du 23 Janvier 2025 jusqu'à la date du départ.
- [Assurances](#)

Brochure consultable sur [www.cos38.com](http://www.cos38.com) / Destination vacances ! / Nos courts séjours.


## Annulation

Des frais d'annulation seront appliqués pour toute annulation après la date limite des inscriptions. Tout séjour interrompu ou abrégé, ou toute prestation non consommée du fait du passager, pour quelque raison que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement, même en cas de rapatriement. Si vous ne disposez pas de la pièce d'identité demandée à la date limite communiquée, ni Magic Evasion ni le COS 38 ne seront tenus responsables et les frais de séjour resteront à la charge de l'adhérent.

## Contact COS 38

Toutes les questions relatives à l'inscription, à la sélection des participants, aux tarifs appliqués, aux modalités d'inscription, aux courriers, aux règlements, aux annulations :

**COS 38 :** Sandrine GONZALEZ  [sejour@cos38.com](mailto:sejour@cos38.com)  04 76 09 22 57

 416 rue des Universités - CS 70098 - 38401 St Martin d'Hères cedex



**Date limite d'inscription : le 21 juin 2024 (date de réception au COS 38 ou enregistrement sur votre [espace perso](#))**

*Ce bulletin d'inscription doit être envoyé au COS 38 - 416 rue des universités - CS 70098 - 38401 St Martin d'Hères cedex avec toutes les pièces demandées en page 5 de la brochure.*

*Si vous êtes deux adhérents, vous devez remplir une demande chacun.*

*Toute inscription vous engage : annulation dans les conditions de l'assurance annulation du voyage.*

## VENISE SPECIAL CARNAVAL 2025

### Adhérent

Nom de l'adhérent : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone portable : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

E-mail (obligatoire) : .....@.....

Collectivité : .....  Je suis correspondant(e) COS 38

### Les participants

Nom Prénom (Adhérent) : ..... Date de naissance \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Nom Prénom (Conjoint):..... Date de naissance \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Nom Prénom (Enfant): ..... Date de naissance \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Nom Prénom (Enfant): ..... Date de naissance \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

### Type de chambre

DOUBLE (1 grand lit)  TWIN (2 lits séparés)  INDIVIDUELLE (avec supplément)

CHAMBRE à partager avec un autre adhérent (préciser nom, prénom, collectivité et cocher le type de chambre) : .....

### Ramassage

Grenoble : parking derrière la MC2 - 4 rue Paul Claudel

Voiron : parking relais du haut - péage Champfeuillet

Bourgoin : parking du péage sortie n°8

Aéroport de Lyon

### Option bagage Carnaval de Venise (par pers.)

1 bagage en soute 20 kg sur Easyjet à partir de +90€ /pers.

1 bagage en soute 15 kg sur Easyjet à partir de +80€ /pers.

1 bagage format 56x45x25 cm au max., poignées et roues comprises à partir de +65€ /pers.





## Comité des Oeuvres Sociales de l'Isère

416 rue des universités - CS 70098  
38402 ST MARTIN D'HÈRES CEDEX

### Le COS 38 vous accueille...

du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

### Contactez-nous...

Lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Tél. : 04 76 09 22 57

Courriel : [secretariat@COS38.com](mailto:secretariat@COS38.com)

Site : [www.COS38.com](http://www.COS38.com)

Extranet pour nos correspondants :

<http://extranet.cos38.com>

Espace perso pour nos adhérents :

<https://www.cos38.com/espace-perso.htm>